

PROVISIONS FINANCIÈRES EN ASSURANCE (PDD, PRE, PAF, Réserve de capitalisation)



1 jour

Fiche d'inscription
sur www.caritat.fr

Finance



À qui s'adresse cette formation ?

Aux professionnels des directions financières, techniques et comptables des sociétés d'assurance et de réassurance et des mutuelles et institutions de prévoyance, aux technico-commerciaux et marketeurs des sociétés de gestion, aux auditeurs et consultants.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les règles de calcul et de comptabilisation des provisions financières au bilan des organismes assureurs : surcote/décote, réserve de capitalisation, PDD, PRE, PAF.

Comment ?

Pour chaque provision, l'exposé des principes réglementaires et comptables sera complété par des exemples concrets et des travaux pratiques d'application sur Excel.

Quels sont les pré-requis ?

Connaissances générales en assurance ou en finance.

Contact :
01 44 51 04 04

Qui anime cette formation ?

Jérôme SANDER, membre qualifié de l'Institut des Actuaire. Consultant au sein de la société d'audit et d'actuariat AUDEA, Jérôme est spécialiste des méthodes calculatoires.



Qu'allez-vous apprendre ?

Introduction

- Typologie des produits financiers
- Classification des titres (amortissables / non amortissables)
- Rappel de mathématiques financières (intérêts, taux actuariel...)

La surcote / décote

- Réglementation
- Principes généraux
- Méthodes d'amortissement (linéaire, actuarielle)
- Traitements spécifiques (obligations indexées, à taux variables, convertibles...)
- Comptabilisation

La réserve de capitalisation

- Principe - Réglementation
- Périmètre / exonérations
- Règles de calcul
- Comptabilisation de la réserve de capitalisation

La provision pour dépréciation durable (PDD)

- Principe - Réglementation
- Traitement des titres amortissables (avis 2006-07 du CNC)
- Traitement des titres non amortissables (avis 2002-F du CNC)
- Comptabilisation de la provision pour dépréciation durable
- Fiscalité de la PDD

La provision pour risque d'exigibilité (PRE)

- Principe - Réglementation et historique des réformes
- Modalités de calcul
- Comptabilisation de la provision pour risque d'exigibilité (avec ou sans l'option d'étalement)
- Fiscalité de la PRE

La provision pour aléas financiers (PAF)

- Principe - Réglementation
- Méthode de calcul
- La réforme de 2008
- Comptabilisation de la provision pour aléas financiers

La formation en pratique...

Quand et où ?

9 février 2010

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30
Les Jardins de l'Isly, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 190 € HT + TVA 19,60%, soit 1 423,24 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90 - www.ewh.com.
Demandez le tarif Caritat

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue 2010.